L'énucléation du nucléaire

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1362

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010260

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
29 octobre 1998 – nº 1362
Hebdomadaire romand
Trente-cinquième année

L'énucléation du nucléaire

La loi sur l'organisation du Conseil fédéral prévoit qu'il peut se réunir en séance extraordinaire. Comme s'il avait besoin d'une base légale pour se retrouver en dehors de la routine hebdomadaire. Mais enfin ces *Klausur*, selon la formule alémanique, donnent quelque solennité aux décisions qui en sortent. Le 21 octobre, le Conseil fédéral a planché sur les problèmes de l'énergie. Hélas, il a plus brassé qu'éclairé.

Trois conseillers sont concernés au premier chef. D'abord, bien sûr, Moritz Leuenberger, responsable du dossier énergie. Pour des raisons concordantes, il ne peut laisser dormir le chat. Le moratoire sur la suspension de constructions nucléaires nouvelles arrive à son terme. Il fut adopté en 1990. Certes, aucun projet n'est en vue, mais l'affrontement se focalisera sur les centrales existantes et leur durée de vie. Trois initiatives, deux fédérales et une cantonale (bernoise), portent sur ce sujet. D'un autre côté, l'ouverture du marché de l'électricité bouleverse les comptes des sociétés productrices et fait apparaître des investissements non amortissables, à coup sûr dans l'hydraulique et probablement dans le nucléaire.

Favoriser la production d'énergie renouvelable et l'économie d'énergie

Pascal Couchepin est impliqué parce que l'énergie est une des bases de l'économie. Mais, surtout, il est trop valaisan pour ne pas connaître l'enjeu de l'hydraulique pour les cantons de montagne. Enfin Kaspar Villiger est touché dès qu'il s'agit de taxes. De plus, la base constitutionnelle de l'actuel régime financier prend fin en 2006. Comment inclura-t-il les impôts écologiques, et quelles taxes d'ici là? Les commissions des deux Chambres ont déjà travaillé sur le sujet.

On aurait été en droit d'attendre, au terme de la séance exceptionnelle, une conférence avec la participation des trois conseillers exposant la nouvelle politique. Au lieu de cela, on a eu droit à une conférence de presse Leuenberger, accompagnée d'un complément écrit, puis de commentaires oraux, mi-rectificatifs mi-explicatifs, Villiger faisant connaître ses humeurs et son mécontentement.

Que retenir? Oui, l'arrêt du nucléaire est inévitable. Aucun investisseur ne se lancera dans un nouveau Kaiseraugst et, même si l'on se disputera sur l'acharnement thérapeutique à apporter aux centrales existantes, elles ne seront pas éternelles. Dès lors, la première priorité, si l'on ne veut pas tomber dans l'hypocrisie du courant nucléaire importé, est de favoriser et la production d'énergie renouvelable et, plus encore, l'économie d'énergie. Là, les réserves sont énormes. Il faut donc jouer modérément sur les prix, sinon il y aura blocage politique, et beaucoup sur la stimulation, jusqu'à ce que le marché prenne le relais. Quant à la grande réforme fiscale, elle devrait être traitée en seconde position. En gros, l'orientation donnée est juste, dommage que les cartes aient été à ce point brouillées! AG